



Espaces AGRICOLES

ENJEUX CLIMATIQUES

Raréfaction de la ressource en eau
et maintien de l'élevage extensif

STRUCTURE PILOTE

Syndicat Mixte du Bassin
de la Petite Creuse,
Conservatoire des Espaces
Naturels Nouvelle-Aquitaine

CLUGNAT (23),
LIEU-DIT LA BARRE
Coordonnées GPS
46.33085, 2.12319



PERSONNES RESSOURCES

Julien LEMESLE, coordonnateur du
Contrat Territorial du bassin de la Petite
Creuse - julien.lemesle@smbpc.fr

Julien JEMIN, technicien au Conservatoire
des Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine
j.jemin@cen-na.org.

PARTENAIRES PRINCIPAUX

CEN Nouvelle Aquitaine
Région Nouvelle Aquitaine

CALENDRIER

Novembre 2023 : montage du dossier

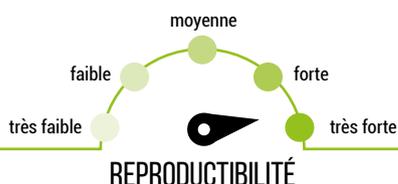
Décembre 2024 : réalisation des
travaux

BUDGET

8 546 € TTC

Financement :

- 80 % Région Nouvelle Aquitaine
- 20 % Syndicat Mixte du Bassin
de la Petite Creuse



» DÉDRAINER DES PRAIRIES NATURELLES D'ÉLEVAGE

Le drainage d'ensembles de prairies creusoises, dans les années 1980, limite aujourd'hui la production quantitative et qualitative d'herbe dans un contexte de sécheresse croissante des sols. Un propriétaire et son locataire éleveur ont réalisé le dédrainage de 2 parcelles de fauche et de pâturage extensif. Cette « première » en Creuse sur des terres agricoles a bénéficié de l'accompagnement du Syndicat mixte du bassin de la petite Creuse (SMBPC) et du Conservatoire des espaces naturels Nouvelle-Aquitaine (CEN NA).

PROBLÈME *initial*

Baisse de la qualité et de la quantité de fourrage

En 1988, l'actuel propriétaire, botaniste amateur, s'installe en élevage laitier en agriculture biologique (AB). Il observe, au fil des ans, que les parcelles drainées perdent de leur diversité florale et passent d'une végétation hydrophile à un cortège végétal de milieux plus secs. Même les quelques surfaces gorgées d'eau perdent de leur qualité floristique. De plus, les drains étant connectés directement au ruisseau, son débit est très variable.

S'ajoute à l'assèchement par le drainage, l'impact du réchauffement climatique observable depuis les années 2000 en Limousin. La quantité moyenne de matière végétale sèche à l'hectare diminue, limitant les capacités d'autonomie alimentaire de la ferme.



Vue aérienne de la pose des drains en 1984 @ CEN-NA

De plus, la végétation en se banalisant réduit l'accès des bovins aux différents oligo-éléments utiles à leur bonne santé. Par ailleurs, le paysan locataire des terres depuis 2016 fabrique des fromages fermiers. La valeur du fourrage conditionne la qualité du lait et la typicité de ses produits.

SOLUTION *apportée*

Le propriétaire et le fermier partagent la même vision d'un élevage extensif en AB et souhaitent « faire revivre » ces prairies naturelles. Début 2023, ils sollicitent le SMBPC et le CEN NA qui leur proposent, comme solution durable, le dédrainage.

Objectif premier : ralentir l'écoulement de l'eau dans les strates du sol et garantir un maximum de réserve utile (eau stockée dans le sol après ressuyage naturel) sur la plus longue période annuelle. Le but est que cette prairie humide retrouve son hydromorphie d'origine.

Le SMBPC et le CENNA candidatent à l'appel à projets de la Région pour la restauration des zones humides. Par son caractère innovant, le dossier est validé courant 2024 et les travaux commencent dès la fin de l'année.

La première étape a consisté, avec un plan de situation des drains plastique de 1984 et par l'observation de terrain et l'aide d'un sourcier, à repérer les emplacements du drainage.

La deuxième fut le creusement avec écrasement ou enlèvement des drains (neutralisation de 320 m sur 1 320 au total) pour une surface de 8,6 ha. Une attention a été portée à la déconnexion des drains entre eux et avec le ruisseau.

La troisième est la pose de 4 piézomètres, leur suivi et un inventaire botanique sur 2 ans.



Creusement, enlèvement ou écrasement des drains © J.Lemesle/SMBPC



» Premiers **RÉSULTATS**

Le recul manque pour apprécier, dans son ensemble, l'efficacité de l'opération.

Cependant, par comparaison avec les années de sécheresse passées le propriétaire et le fermier ont la certitude que la parcelle sera plus productive et accueillante pour les vaches en période de sécheresse.

Facteurs de **RÉUSSITE**



- › Motivation du propriétaire et du locataire partageant un objectif commun ;
- › Coopération entre le SMBPC, le CENNA et les agriculteurs ;
- › Volonté de transparence pour partager l'action avec les autres acteurs agricoles ;
- › Action s'inscrivant dans le Contrat territorial Petite Creuse ;
- › Présence du technicien SMBPC avec le pelleteur pour guider précisément les travaux.

OBSTACLES rencontrés



- › Temps un peu long pour le montage et l'instruction du dossier ;
- › Travaux réalisés lors de l'hiver 2024-2025 très humide, donc des difficultés pour limiter la dégradation de la prairie malgré la dextérité du pelleteur ;
- › Localisation complexe des drains car faible concordance entre le plan fourni et la réalité de terrain. Heureusement, la photo aérienne a aidé à la localisation donc à limiter la dégradation de la prairie.

